

RETOURS SUR LES RÉSULTATS 2015

En septembre 2015, vous avez choisi **9 projets pour le 18^e**.
Les services sont à pied d'œuvre, il s'agit de les réaliser dans les meilleures conditions.

Intitulé du projet	Montant
Ouvrir le 18e au Street Art.....	45 000 €
Embellir les cours des écoles du 18eme arrondissement.....	800 000 €
Embellissement de la place Jules Joffrin	730 000 €
Créer une place Marcadet-Poissonniers	150 000 €
Rénover le quartier Amiraux - Simplon - Poissonniers	75 000 €
Embellir les placettes du quartier Jules Joffrin	511 500 €
Montmartre accessible à tous.....	200 000 €
Mieux éclairer le viaduc de la Ligne 2 du métro aérien.....	200 000 €
Végétalisation des rues Joseph Dijon et Versigny et suppression d'une file de stationnement	700 000 €

CONTACT

SERVICE DÉMOCRATIE LOCALE DE LA MAIRIE DU 18^e
budgetparticipatif18@paris.fr
01 53 41 17 56



Budget Participatif

C'est reparti !

Du **19** janvier jusqu'au **19** février :

Proposez votre projet

sur

WWW.BUDGETPARTICIPATIF.PARIS.FR

4,5 millions d'euros d'investissement en 2016
pour le 18^e, **c'est à vous de décider !**

« Et vous ?

Qu'allez-vous proposer pour votre quartier ? »



PARIS BUDGET
PARTICIPATIF

#NOTREBUDGET



LE BUDGET PARTICIPATIF C'EST QUOI ?

Une opportunité de proposition qui vous permet de proposer vos projets d'investissement à la Ville et aux parisiens.

Une opportunité de mobilisation qui vous permet de vous rassembler autour de nouveaux projets et de les construire collectivement. Durant les phases de campagne et de vote, il permet de faire connaître vos projets au plus grand nombre et de rallier de nouvelles énergies.

Une opportunité de décision qui vous permet d'être des acteurs décisionnels pour l'utilisation de 5 % du budget d'investissement de la ville en choisissant des projets innovants ou en priorisant la réalisation de certains projets de l'arrondissement et de la ville grâce au vote en septembre.

CALENDRIER 2016

1. PROJETS

18 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Phase de dépôt des projets

DÉBUT MARS À MI- AVRIL

Ateliers de co-construction. Par thématique sur des projets similaires ou par localisation géographique, les porteurs de projet et les habitants seront invités à se rencontrer pour **affiner, mutualiser** certains projets proposés en **formalisant les objectifs** et les enjeux des projets et **en formulant de nouvelles propositions.**

JUSQU'À DÉBUT JUIN

Etudes techniques des projets

2ÈME QUINZAINE DE JUIN

Commission de sélection des projets qui seront soumis au vote

MI SEPTEMBRE

Vote des parisiens

2. VOTE

DEUX ÉCHELLES DE PROJETS

LE NIVEAU ARRONDISSEMENT

Qui concerne les projets localisés
dans vos quartiers

LE NIVEAU PARISIEN

Qui concerne tous les
parisiens

QUI PEUT PROPOSER DES PROJETS ?

Tous les parisiens, sans condition d'âge ou de **nationalité**

OÙ ET QUAND DEPOSER VOTRE PROJET ?

Une plateforme unique www.budgetparticipatif.paris.fr
à partir du 18 janvier jusqu'au 19 février.

QUELS SONT LES CRITÈRES DE RECEVABILITÉ DES PROJETS ?

Il doit s'agir de **projets structurés**, répondant à **l'intérêt général**, **relevant des compétences de la Ville de Paris** et représentant **une dépense d'investissement.**

VOUS AVEZ UNE IDÉE, COMMENT MONTER VOTRE PROJET ?

Définissez les objectifs attendus de votre projet, **le lieu précis** où il pourrait prendre forme, **regardez sur la plateforme** de dépôt de projet si un projet similaire n'a pas été déposé et **rassemblez** des personnes autour de vous.

QUELS PROJETS SERONT SOUMIS AU VOTE ?

Les projets qui auront été **validés techniquement par les services** et la **commission de sélection** des projets. La commission est composée **d'élus, d'habitants** et **des différentes directions de la Ville de Paris.**

QUELS PROJETS SERONT RÉALISÉS ?

Ceux qui auront récolté le plus de voix des parisiens durant la phase de vote de septembre, **dans la limite du budget alloué** pour 2016 !